



Le site des épreuves de voile est choisi!

Le site des épreuves de voile des Jeux de la XXIII^e Olympiade à Los Angeles a été choisi. Conformément à l'accord conclu le 24 mars entre le Comité d'organisation des Jeux à Los Angeles, la ville de Long Beach et l'Association de voile de Californie du Sud, il a été décidé que la Marina de Long Beach accueillerait les régatiers en 1984. Etaient présents à la cérémonie marquant la signature de l'accord, M. Peter Ueberroth, Directeur général du LAOOC, M. Jan Hall, membre du conseil municipal de Long Beach et le capitaine Ted Hinshaw, représentant l'Association de voile de Californie du Sud.



Un aperçu de la Marina de long Beach. On voit ici l'aire de garage et d'entretien des bateaux des catégories star et soling.